N°99 du mardi 22 septembre 2020 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES

ÉLECTION LÉGISLATIVE : PHILIPPE BENASSAYA FACE À SANDRINE GRANDGAMBE AU DEUXIÈME TOUR

Actu page 6

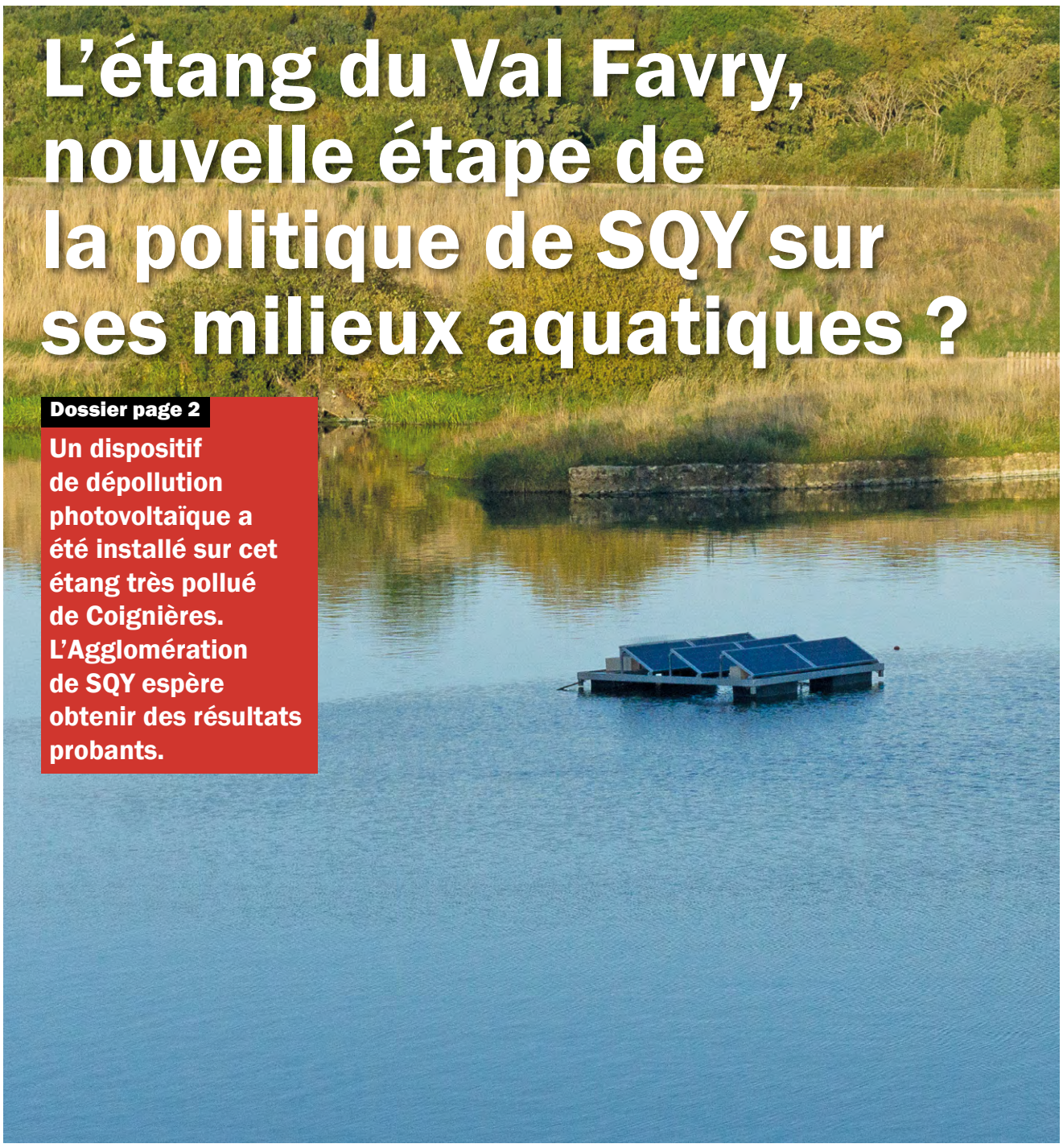

L'étang du Val Favry, nouvelle étape de la politique de SQY sur ses milieux aquatiques ?

Dossier page 2

Un dispositif de dépollution photovoltaïque a été installé sur cet étang très pollué de Coignières. L'Agglomération de SQY espère obtenir des résultats probants.

Actu page 5

MAUREPAS

Les travaux de la nouvelle piscine commencent en novembre

LES CLAYES-SOUS-BOIS
Le stationnement va redevenir payant après une heure et demie gratuite **Page 4**

ÉLANCOURT
Spherea envisage de fermer son site élancourtois **Page 4**

GUYANCOURT
Une messe pour les défunts du confinement ou du coronavirus **Page 6**

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Neuf voitures partagées par trois entreprises **Page 9**

FAITS DIVERS
Élancourt : Un animateur agresse sexuellement une petite fille **Page 10**

CYCLISME
Au cœur du passage du Tour de France à Villepreux **Page 12**

CULTURE
Guyancourt : Lancement de saison à la Batterie et à la ferme de Bel Ébat **Page 14**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

JEAN-MICHEL FOURGOUS : *« ICI, ON TRAVAILLE SUR UN VRAI PROJET DE SOCIÉTÉ »*

Actu page 4

Actu page 8

GUYANCOURT

Les boulevards Mozart et Beethoven vont faire peau neuve

Actu page 9

PLAISIR

La Ville va mettre en place un permis de planter

En 2020, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

COIGNIÈRES

L'étang du Val Favry, nouvelle étape de la politique de SQY sur ses milieux aquatiques ?

Un dispositif de dépollution muni de panneaux solaires a été installé il y a quatre mois sur cet étang très pollué de Coignières. Un nouveau type d'installation dont l'Agglomération espère obtenir des résultats probants.

▶ ALEXIS CIMOLINO

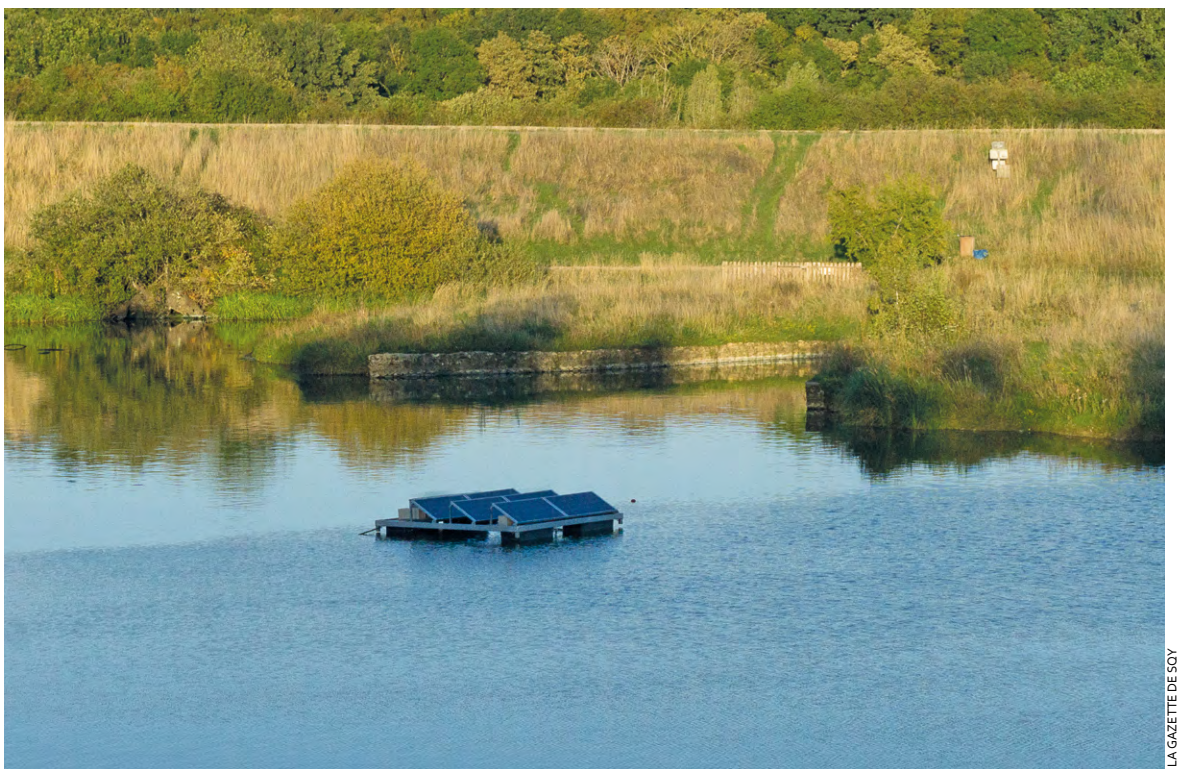

LA GAZETTE DE SQY

Le dispositif permet de « *dépolluer l'eau en mettant de l'oxygène dans l'eau,* explique Thierry Garcia-Avrilleau, concepteur de la plateforme. *Cet oxygène, en présence de bactéries, métabolise la pollution.* »

Une curieuse plateforme est venue s'inviter au milieu de l'étang du Val Favry, à Coignières. Son nom: Aquagreen. Créée par la PME Innogur, cette solution photovoltaïque d'assainissement de l'eau a été proposée à l'Agglomération de SQY et installée depuis mai sur ce bassin très pollué. Une solution « *innovante, et qui me semblait plus appropriée pour le bassin du Val Favry, où il y avait une pollution par les cyanobactéries les étés d'avant,* relate Valérie Bouat, de la gestion du patrimoine et de l'assainissement à SQY, qui a la compétence de ce bassin comme sur une cinquantaine de plans d'eau de l'agglomération. *Donc on s'est dit que ça pourrait être intéressant de tester cette solution d'aération alimentée par des panneaux solaires sur ce site, pour voir si ça avait un effet sur la qualité.* »

Un procédé qui « *s'inscrit dans des temps longs* »

Thierry Garcia-Avrilleau, gérant-fondateur d'Innogur, mentionne le phénomène d'eutrophisation très problématique dans de nombreux lacs, dont celui de Coignières, phénomène se caractérisant par le « *développement d'algues bleues, les cyanobactéries* », et vertes, « *qui sont sources de matières organiques et de consommation des polluants qu'il y a dans l'eau et qui ont le problème de se redéposer chaque année au fond du lac et de réalimenter la colonne d'eau en nutriments.* »

Un phénomène néfaste contre lequel lutte son dispositif par un fonctionnement bien spécifique. « *Le procédé biologique consiste à dépolluer l'eau en mettant de l'oxygène dans l'eau, en réoxygénant l'eau, et il y a aussi une approche de revitalisation de l'eau, qui s'appauvrit en oxygène*, détaille-t-il. *La présence d'oxygène favorise le développement de bactéries, des bonnes bactéries. […] Cet oxygène, en présence de bactéries, métabolise la pollution. Donc on a une transformation, notamment d'un polluant particulier, qui est l'azote dissout, ce qui n'est pas la même chose que l'azote gazeux. Ce mécanisme de transformation fait que le taux d'azote et de nitrates dans l'eau se réduit. Il y a un transfert dans l'atmosphère.* »

Il ajoute qu'il faut aussi faire face à un autre problème, celui du phosphate. « *Lui ne se dégrade pas comme l'azote*, expose Thierry Garcia-Avrilleau. *L'oxygène peut participer un peu à sa dégradation, mais ce n'est pas suffisant, il faut engager d'autres actions. L'important est de pouvoir agir sur l'un de ces deux paramètres, voire les deux, pour constater une amélioration de la qualité de l'eau.* » Il précise que ce dispositif agit « *plus favorablement sur les nitrates* ».

Mais dans tous les cas, il faudra du temps avant de constater les premiers effets. « *Ce que j'ai démontré dans mes différents pilotes, c'est que, pour constater une efficacité du dispositif sur un volume d'eau stagnant, il fallait faire recirculer au moins 10 % du volume d'eau,* confie l'entrepreneur. *J'ai développé les solutions écologiques sur des temps longs, il n'y a pas de solution miracle pour résoudre des problèmes très complexes de déséquilibre de la biodiversité et de la nature. […] On ne résout pas des problèmes écologiques dans l'instant et l'immédiateté.* »

Valérie Bouat estime quant à elle qu'il faut attendre « *quelques mois* » avant de constater des résultats. Elle souligne la nécessité de « *maintenir le dispositif en permanence chaque été, car le phénomène des cyanobactéries revient dès qu'il fait chaud, qu'il y a de l'ensoleillement, donc il faut suroxygéner* ».

Des équipements sujets au vandalisme

L'expérience du lac du Mail à Orsay (Essonne), où Innogur avait déjà installé une plateforme Aquagreen en 2015, peut en partie servir. Le dispositif y est toujours en place et fonctionnel aujourd'hui, et ses premiers effets s'étaient manifestés « *au bout de six mois* », fait savoir Thierry Garcia-Avrilleau. Problème, le profil du plan d'eau est très éloigné de celui de Coignières : la surface de ce dernier est de 3 hectares, contre seulement 1 pour celui d'Orsay. « *Mais au-delà de la surface, ce qui m'intéresse, c'est surtout son volume,* complète le gérant d'Innogur. *C'est important de raisonner en volume, car ce à quoi je m'intéresse, c'est le renouvellement de la masse d'eau. Sur le lac d'Orsay, il n'y a que 7 000 m³, alors que sur le Val Favry, il y en a 50 000.* »

L'étang coignièrien est donc trois fois plus grand, sept fois plus volumineux, et largement plus pollué. Son état est même « *catastrophique* », c'est un « *cas de figure extrême* », comme le définit Thierry Garcia-Avrilleau. Ce qui nécessitera donc probablement plus de temps. « *Mettre de l'oxygène dans l'eau, c'est la meilleure chose qu'on puisse faire aujourd'hui dans un contexte où le milieu aquatique en manque. Son état de dégradation est tel qu'il a besoin de consommer de l'oxygène pour se rééquilibrer. Ça prendra le temps que ça prendra. Mais si on continue à alimenter le plan d'eau de polluants et si la quantité de polluants qui arrive est bien supérieure à la capacité de mon dispositif à agir, on va galérer* », concède-t-il, révélant que sur « *à peu près un million de lacs en France, la moitié sont dans un très mauvais état écologique* ».

Et pas sûr que l'installation actuelle suffise. Thierry Garcia-Avrilleau avoue qu'il faudrait peut-être « *mettre un modèle au-dessus* » et que le modèle existant « *peut suffire pour observer dans son environnement une amélioration, mais pas forcément sur le volume complet, en tout cas immédiatement* ».

Pour ce genre de dispositif, il s'agit d'une première à SQY, mais l'Agglomération a déjà expérimenté des installations d'un autre type ailleurs, comme un système à ultrasons qui détruit les algues sur le bassin de la Sourderie, à Montigny-le-Bretonneux, ou des hydroliennes sur l'étang des Roussières, à Guyancourt, ces dernières semblant avoir « *un impact assez positif* », d'après Valérie Bouat. « *On teste différents procédés, pour voir ce qui est le plus efficace* », résume-t-elle, ajoutant que la solution Aquagreen lui semblait intéressante face aux cyanobactéries du Val Favry car « *il y a des panneaux solaires qui alimentent un des réacteurs, qui va suroxygéner l'eau* ».

De là à ce que ce procédé à énergie photovoltaïque s'étende à d'autres bassins saint-quentinois, il y a un pas que l'Agglomération n'est peut-être pas prête à franchir, alors que dans le SQY mag de septembre, on peut lire que, « *en fonction des résultats, il est envisagé de déployer cette innovation sur d'autres bassins* ». Si elle laisse entendre que cela pourra « *peut-être* » devenir le cas, Valérie Bouat nuance en révélant que ce type de dispositif est sujet au vandalisme. Elle confie que le 9 septembre, au Val Favry, « *on a vu quelques personnes arriver en barque vers l'équipement pour voir s'il y avait des choses intéressantes dessus* ».

« *Il faut que les bassins soient assez grands pour ne pas être victimes de vandalisme, il faut que les équipements soient assez protégés, car on peut avoir des personnes qui vont jeter des cailloux, par exemple,* souligne-t-elle. *Donc il faut réfléchir au cas par cas par bassin. C'est une somme, donc il faut s'assurer qu'on ne l'ait pas dépensée pour rien et qu'au bout de deux jours, ce soit cassé.* » Une somme totalement prise en charge par SQY, en l'occurrence d'environ 25 000 euros.

« *Un très gros défi* »

Du côté de la Ville de Coignières, on semble en tout cas satisfait que ce type de dispositif voie enfin le jour sur un bassin qui en avait bien besoin. « *C'est une très bonne nouvelle,* se réjouit le maire Didier Fischer (DVG). *À l'origine, c'est un étang artificiel et il a été créé de toutes pièces pour accueillir les eaux de pluie, les eaux qui ruissellent de la N10 notamment, donc des eaux qui ne sont quand même pas de grande qualité, il y a du gasoil ou des choses de ce type. […] Ensuite, il faudra aller un peu plus loin, car l'étang s'envase. Il va falloir le recreuser, enlever la vase. […] Il y a aussi tout un projet de cultures agropastorales pour essayer de gérer cette aire autour. Ça sera un étang de qualité et qui répondra aux normes environnementales aujourd'hui nécessaires.* »

Pour y parvenir, la route est très longue, comme l'affirme Thierry Garcia-Avrilleau : « *C'est un très gros défi, mais c'est un défi que je relève sans aucun problème, ça ne me fait pas peur dans le sens où je me suis attelé à un problème complexe et que j'y mettrai l'énergie qu'il faut pour faire en sorte qu'on mesure un impact favorable. Je sais que ma solution est absolument nécessaire […] compte tenu du fait que le réchauffement climatique et la dégradation du climat s'accélèrent, et je l'observe depuis 2011 [sur les plans d'eau], à partir du moment où j'ai commencé à développer ce projet. J'ai vu le thermomètre monter. […] Je me félicite qu'une collectivité comme SQY donne la chance à ce projet de se développer sur un site propice au contexte.* » ■

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Jean-Michel Fourgous : « *Ici, on travaille sur un vrai projet de société* »

***La Gazette* a rencontré Jean-Michel Fourgous (LR) pour échanger sur son nouveau mandat de président de Saint-Quentin-en-Yvelines qui a débuté début juillet.**

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

***« Ici, on travaille sur un vrai projet de société : comment préparer la société de demain qui vous assurera un maximum de qualité de vie et de sécurité »*, résume le président de SQY des ambitions de l'Agglomération.**

Le conseil communautaire du 11 juillet a, sans surprise, réélu Jean-Michel Fourgous (LR), maire d'Élancourt, à la tête de Saint-Quentin-en-Yvelines. Après avoir pris la suite de Michel Laugier (DVD) en 2017, il prend donc cette fois-ci la présidence de l'Agglomération pour un mandat complet. *La Gazette* l'a rencontré le 9 septembre pour évoquer les enjeux des six ans à venir, qui ont débuté sur fond de crise sanitaire.

À ce sujet, Jean-Michel Fourgous revient particulièrement sur les opérations de tests organisées avec l'Agence régionale de santé (ARS), dont la dernière s'est déroulée au Vélodrome national du 7 au 9 septembre pour les salariés saint-quentinois et a permis 3 000 tests. « *C'est une réussite,* avance-t-il. *L'objectif de cette opération, c'est avant tout la sécurité sanitaire de nos entreprises, et que nos salariés reprennent le travail dans les meilleures conditions.* »

Il affiche désormais l'intention d'« *utiliser cette expérience pour montrer qu'on peut faire bien et vite* », en référence à l'obtention d'un centre de tests permanent à Trappes. Car le président de SQY semble convaincu d'une deuxième vague, mentionnant par exemple les cas qui se déclarent dans les crèches ou écoles des différentes villes.

« *Avant [le dépistage au vélodrome], on a fait un tour à l'hôpital de Trappes, au service qui gère les Covid, on voit bien que c'est reparti, et que le virus, contrairement à ce qui est dit, est toujours aussi violent,* abonde Jean-Michel Fourgous. *La différence, c'est que les équipes médicales hospitalières [...] arrivent à se battre contre ce virus beaucoup plus efficacement. Ensuite, ce qui est différent, c'est le fait que vous portez un masque, vous respectez la distanciation, vous vous lavez les mains. Rien que ça, ça change la vie du virus parce qu'il ne peut pas se propager de la même façon.* »

La crise sanitaire a en tout cas montré, selon lui, « *que les solutions ont été produites par les collectivités locales et territoriales, pas par l'État* ». « *On a une coordination Région, Département, Agglomération, avec les 12 maires, plus les entreprises, les associations et les institutionnels, aujourd'hui c'est prêt. Donc c'est sûr qu'on agit plus efficacement* », insiste Jean-Michel Fourgous, notamment à propos de la question des masques, confiant que SQY dispose de « *100 000 masques en secours d'urgence, et dans une ville comme Élancourt, on en a quasiment autant* ».

Le président de SQY souligne en tout cas qu'avec l'opération de tests pour les salariés, l'Agglomération « *reste* » dans son projet. « *Notre projet ici, c'est de faire réussir la France par l'entreprise, l'innovation, la R&D, et là vous en avez un exemple : il y a une urgence, l'Agglomération est là ; pour aider, protéger nos entreprises et l'emploi* », tranche Jean-Michel Fourgous.

Dans la continuité de son mandat précédent, il désigne justement le développement économique comme premier enjeu des six ans à venir, « *parce qu'on vit de prélèvements obligatoires sur l'activité des entreprises, donc on a intérêt à ce que nos entreprises réussissent* ». « *Or, on vit quand même un moment difficile, il ne faut pas se le cacher,* poursuit le président de SQY, estimant que la crise économique actuelle est comparable à 1945. *Donc on a allégé certaines de nos recettes sur certaines entreprises en difficultés.* » Aussi, il estime que le rôle de l'Agglomération est de « *soutenir et d'être accompagnateur des secteurs les plus touchés* », mentionnant l'aéronautique et l'automobile, très présents à SQY.

Dans une thématique connexe, il fait mention de la formation des jeunes, qui pourraient rencontrer des difficultés à trouver un emploi. « *On renforce fortement leur employabilité numérique parce que 80 % des emplois de demain seront numériques,* avance le président de SQY, dont l'éducation est la deuxième priorité du mandat. *Ça commence au niveau de l'école primaire, parce qu'ici, on a un système d'éducation extrêmement numérique. Ça a été une réussite pendant la crise.* »

« *Ensuite, ça va jusqu'à l'université scientifique Paris-Saclay,* continue Jean-Michel Fourgous, ravi de la 14e place obtenue par Paris-Saclay, dont fait partie l'UVSQ, au classement de Shanghai. *Donc, aujourd'hui, vous êtes officiellement dans la Silicon Valley à la française, il n'y a pas photo.* »

Le troisième enjeu de son mandat est la sécurité, qui « *est quand même l'une des premières préoccupations des Français* », rappelle-t-il. Entre autres avec la construction du « *commissariat d'agglomération du futur* » à Élancourt. Le président de SQY confie multiplier les réunions à ce sujet avec la préfecture et « *toute l'élite de la sécurité française* » : « *Il faut qu'on soit une vitrine du savoir français en matière de sécurité.* »

La construction de ce commissariat à Élancourt a notamment été obtenue dans le cadre des Jeux olympiques de 2024, qui sera l'un des temps forts des prochaines années, avec quatre sites olympiques à SQY. « *Ce dossier très important montre l'attractivité de Saint-Quentin* », assure Jean-Michel Fourgous, estimant que l'Agglomération a « *montré sa capacité à organiser des événements mondiaux* » avec la Ryder cup.

Justement, parmi les quatre sites olympiques, la colline d'Élancourt a fait couler beaucoup d'encre, avec l'intention prêtée à la commune de Chamonix de ravir les épreuves de VTT. Le président de SQY se montre désormais confiant sur la tenue des épreuves à Élancourt : « *Je pense que c'est gagné, mais il a fallu se battre.* »

Pour le mandat à venir, la question des transports va également être centrale, afin de résorber les bouchons auxquels doivent faire face de nombreux automobilistes. Jean-Michel Fourgous liste ainsi les projets qui doivent aboutir ou avancer pendant les six prochaines années : le nouvel échangeur de la RN 12 à Guyancourt, l'enfouissement de la RN 10 à Trappes, le doublement du pont de la Villedieu, le réaménagement du carrefour de la Malmedonne.

« *Ici, on travaille sur un vrai projet de société : comment préparer la société de demain qui vous assurera un maximum de qualité de vie et de sécurité* », résume le président de SQY des ambitions de l'Agglomération. ■

EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Le stationnement va redevenir payant après une heure et demie gratuite

Le stationnement payant avait été levé pendant le confinement. Le dispositif redevient actif à partir du 28 septembre, afin de favoriser la rotation des véhicules.

Dans certaines rues des Clayes-sous-Bois, le stationnement est payant après une heure et demie gratuite. Ce dispositif avait été mis en suspens depuis le confinement, mais va redevenir actif à partir du 28 septembre. « *Maintenant, après cette rentrée, et s'étant laissé la possibilité d'informer suffisamment à l'avance l'ensemble de la population, nous revenons sur le système qui était au préalable, c'est-à-dire une heure et demie gratuite et après, des redevances très faibles* », explique le nouveau maire des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen (DVD).

L'objectif du dispositif reste inchangé selon l'édile : « *Faciliter la rotation des véhicules et faciliter l'accès aux usagers sur toutes les zones denses en commerces et en équipements publics.* » Il confirme que pendant que le stationnement était redevenu totalement gratuit, des voitures ventouses ont refait leur apparition, par exemple près de la gare, créant des difficultés de stationnement à proximité de certains commerces.

LA GAZETTE DE SQY

L'objectif du dispositif reste inchangé selon l'édile : « *Faciliter la rotation des véhicules et faciliter l'accès aux usagers sur toutes les zones denses en commerces et en équipements publics.* »

Philippe Guiguen annonce cependant que le dispositif devrait être amené à évoluer. « *Après, il va y avoir un deuxième objectif, qui sera d'optimiser, après prise de l'avis notamment des comités de quartier que l'on va mettre en place, pour voir comment on peut faire évoluer ce système de stationnement* », prévoit le maire. ■

EN BREF

ÉLANCOURT

Spherea envisage de fermer son site et d'envoyer ses 121 salariés à Toulouse

L'entreprise spécialiste de l'aéronautique, Spherea, a annoncé le 15 septembre, un plan de sauvegarde de l'emploi. Il prévoit de fermer le site d'Élancourt, où travaillent 121 employés.

Le spécialiste de l'aéronautique, Spherea, prévoit la fermeture de son site d'Élancourt, où travaillent 121 employés. Le 15 septembre, le comité social et économique du spécialiste dans les bancs de tests pour l'aéronautique civile et militaire a présenté ce plan de sauvegarde de l'emploi, selon un article du *Parisien*, publié le 15 septembre.

« *Sacrifice de la vitrine d'Élancourt* »

Immédiatement après, dans l'après-midi, le personnel de l'établissement a tendu une banderole, où on pouvait lire : « *sacrifice de la vitrine d'Élancourt* », rapporte le quotidien francilien. Christian Debasse, le directeur général, était également présent ce jour-là, pour rencontrer les syndicats et tenter de rassurer les salariés.

Le spécialiste de l'aéronautique pointe du doigt la crise traversée par les compagnies aériennes, leurs principaux clients dans le civil. L'activité de Spherea aurait chuté de 25 % à 30 %, selon les propos du DRH Fabrice Dairon, rapportés par *Le Parisien*.

Ainsi, cette ancienne filiale d'Airbus envisage de déplacer à Toulouse et Castres ses forces basées dans les Yvelines, notamment dans le domaine militaire. Ce que ne semblent pas envisager les salariés, selon les informations du *Parisien*. La consultation des partenaires sociaux devrait s'étaler jusqu'à mi-décembre. ■

MAUREPAS

Les travaux de la nouvelle piscine commencent en novembre

La semaine dernière, les maires de Maurepas et d'Élancourt ont signé le permis de construire pour la future piscine intercommunale.

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

Lors de la signature du permis de construire de la future piscine, le maire de Maurepas a annoncé que les travaux allaient débuter « *à partir du 2 novembre* ».

Une nouvelle étape de franchie pour la future piscine intercommunale de Maurepas et Élancourt. Le vendredi 18 mars, en mairie de Maurepas, les maires des deux communes, Grégory Garestier (DVD) et Jean-Michel Fourgous (LR), ont signé le permis de construire du tant attendu centre aqualudique.

« *Cette aventure se concrétise aujourd'hui par la signature du permis de construire […], qui va enfin démontrer du concret dans les jours qui viennent,* apprécie le maire maurepasien juste après avoir paraphé le permis de construire. *Ça y est, aujourd'hui, on rentre dans la phase opérationnelle. C'est un projet attendu par l'ensemble de nos habitants, les scolaires et les associations […], avec un équipement qui va correspondre à tous les besoins.* »

Sur le terrain désormais nu de l'ancienne piscine, qui avait fermé définitivement depuis 2015 pour des raisons de sécurité, le chantier va ainsi être mis en place « *dès le 28 septembre* », date à laquelle le parking attenant sera fermé. Ensuite, après la préparation du chantier, « *les travaux vont commencer réellement à partir du 2 novembre* », annonce Grégory Garestier.

Ouverture toujours programmée en avril 2022

Malgré la crise sanitaire et le confinement, la piscine n'a pas subi de retard et son ouverture est toujours programmée pour avril 2022. « *On a pu travailler à distance, on n'a pas perdu de temps puisque l'instruction légale, c'est cinq mois, donc on est arrivé au bout de ces cinq mois pour signer le permis* », confirme le maire de Maurepas, qui rappelle que le permis a été instruit par les services de l'Agglomération et insiste : « *Ce projet, c'est la démonstration d'une parfaite entente avec nos partenaires.* »

Un aspect également souligné par Jean-Michel Fourgous, sous sa double casquette de maire d'Élancourt et de président de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il précise en effet que le projet de piscine n'a pas été remis en question et « *a su résister aux sur-arbitrages secondaires* » liés à la crise sanitaire, sur les aides financières notamment. Même s'il concède que « *ça a été un peu long* », Jean-Michel Fourgous apprécie que le centre aqualudique commence enfin à sortir de terre : « *C'est l'exemple d'un beau projet qui correspond à un besoin que nos administrés et nos associations nous ont souvent rappelé.* »

Un projet à 24,4 millions d'euros

Par ailleurs, le projet de piscine, présenté en début d'année (voir notre édition du 7 janvier 2020), reste inchangé, tant dans sa conception, que pour ses futurs tarifs et son coût. Le centre aqualudique, d'un montant de 24,4 millions d'euros financés à hauteur de 11,64 millions par la participation publique, comptera cinq bassins dont un extérieur, des offres ludiques et des espaces consacrés au sport, à la santé et au bien-être. Reste désormais à attendre avril 2022 pour plonger dans le grand bain. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Un forum « *Cent solutions à la rentrée* » pour les jeunes

La commune organise ce forum le 30 septembre, pour accompagner les jeunes dans leurs projets.

Les jeunes Saint-Quentinois, de 16 à 30 ans, qui cherchent à être accompagnés pour la rentrée, notamment dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle, ont rendez-vous au gymnase Pierre de Coubertin, de 14 h à 18 h le mercredi 30 septembre, pour le forum « *Cent solutions à la rentrée* ».

« *Lors de ce forum, les jeunes pourront : rencontrer des employeurs pour des offres de contrat en alternance, de stage, d'emploi et des missions de bénévolat et de volontariat ; être conseillé et accompagné par des professionnels dans [leur] démarche de validation de [leur] projet ; découvrir des offres de formations ; consulter des offres de jobs et de stages en France, en Europe et à l'international* », détaille Montigny-le-Bretonneux, qui organise ce rendez-vous avec Yvelines information jeunesse. L'objectif affiché est de participer à la lutte « *contre le décrochage sous toutes ses formes* », notamment dans ce « *contexte sanitaire et social qui creuse les inégalités* ».

VILLEPREUX

Un projet de végétalisation des cours d'écoles soumis au budget environnement de la Région

La mairie de Villepreux a soumis le projet de végétaliser ses cours d'écoles et d'accueils de loisirs au vote du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France, ouvert à tous les Franciliens jusqu'au 2 octobre.

▶ ALEXIS CIMOLINO ET DAMIEN GUIMIER

Parmi les sept projets saint-quentinois retenus pour figurer sur la plateforme en ligne du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France, figure celui porté par la commune de Villepreux. Cette dernière souhaite végétaliser ses cours d'écoles et d'accueils de loisirs « *en enlevant une partie du revêtement bitume et en plantant des arbres d'essences locales* », est-il précisé sur le site internet de la votation.

LA GAZETTE DE SQY

Le projet de végétalisation consiste à retirer « *une partie du revêtement bitume* » et planter « *des arbres d'essences locales* », peut-on lire sur la plateforme en ligne de la votation.

Verdict en octobre

« *Les cours d'écoles sont aujourd'hui majoritairement minérales avec peu ou pas de végétal. Les conséquences : absence de contacts avec la nature et le végétal pour les enfants dans l'espace de l'école et difficultés majeures d'utilisation des cours de récréation en période de fortes chaleurs* », justifie ainsi la mairie de Villepreux, toujours sur le site internet en question, espérant que cette végétalisation permettra de « *profiter de ces plantations pour aménager l'espace et faire de ces îlots de fraîcheur des lieux de jeux et d'activités pour les enfants* ».

Le projet se veut en phase avec un quadruple objectif : améliorer le confort des enfants, renforcer la biodiversité, conduire des activités d'éducation à l'environnement et agir pour la transition écologique. Une subvention de 10 000 euros de la part du conseil régional est espérée par la municipalité villepreusienne (il est possible de candidater à un financement compris entre 1 000 et 10 000 euros HT, Ndlr), sur un total de 28 000 euros pour ce projet qui a été délibéré lors du conseil municipal du 14 septembre.

« *Si on ne gagne pas, on a rencontré un représentant de la Région, il sera possible d'inscrire ce projet dans le cadre d'un autre dispositif d'accompagnement financier, donc il y aura d'autres moyens pour le porter,* a déclaré le maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic (Modem), lors de la séance. *Et si personne ne décidait de nous soutenir, on ferait autre chose. Mais l'idée est vraiment de mener ce projet avec des partenaires.* » Le vote est ouvert à tous les Franciliens et se clôturera le 2 octobre. Les projets lauréats devraient également être connus en octobre prochain. ■

Sept projets saint-quentinois au budget participatif écologique

Depuis le 18 septembre, et ce jusqu'au 2 octobre, les Franciliens peuvent participer au budget participatif écologique et solidaire du conseil régional. En votant, ils peuvent apporter leur soutien à un ou plusieurs des projets afin de leur permettre de bénéficier d'un financement compris entre 1 000 et 10 000 euros HT. Sur les 478 projets soumis au vote par la Région, sept se trouvent à Saint-Quentin-en-Yvelines, dont celui de Villepreux (voir ci-contre).

À Coignières, l'association les Jardins Cydonia souhaiterait aménager un « *jardin partagé, pédagogique, culturel favorisant le lien social et la préservation du milieu naturel* » à côté du théâtre Alphonse Daudet. À Trappes, Couleurs d'avenir, entreprise d'ingénierie et de développement social, porte deux projets. Le premier serait de créer un espace solidaire, qui servirait d'espace récréatif et de pédagogie, au niveau du square Gérard Philippe. Le second vise à concevoir « *une application numérique avec et pour les habitants afin d'améliorer la qualité de la vie au sein des patrimoines sociaux* ».

La start-up Recnorec, installée à Plaisir, a, quant à elle, trois de ses projets soumis au vote des Franciliens : la création de « *composteurs fabriqués à 100 % à partir de déchets plastiques ménagers* », la préparation du « *premier démonstrateur industriel de recyclage des plastiques orphelins* » et le recyclage des masques non réutilisables. Pour soutenir un ou plusieurs projets, rendez-vous sur budgetparticipatif.iledefrance.fr.

YVELINES

Élection législative : Philippe Benassaya face à Sandrine Grandgambe au deuxième tour

Au premier tour de l'élection législative partielle de la 11e circonscription des Yvelines, Philippe Benassaya (LR) est arrivé en tête devant Sandrine Grandgambe (Génération.s). Ils se retrouveront donc dimanche.

▶ DAMIEN GUIMIER

Le maire de Bois-d'Arcy, Philippe Benassaya (LR), sera face à la première adjointe de Trappes, Sandrine Grandgambe (Génération.s), au second tour de l'élection législative partielle qui se tiendra dimanche 27 septembre dans la 11e circonscription des Yvelines. Ils se sont qualifiés à l'issue du premier tour, ce dimanche 20 septembre, marqué par une très forte abstention.

Deux candidats restent donc désormais à départager pour prendre la suite de Nadia Hai (LREM), qui a démissionné de son poste de députée suite à son entrée au gouvernement Castex. Philippe Benassaya est arrivé en tête du premier tour avec 36,62 % des suffrages, et est devant ses adversaires dans toutes les communes sauf à Trappes. Dans sa ville de Bois-d'Arcy, il fait le grand chelem en raflant tous les bureaux de vote et obtient plus de la majorité de voix (53,57 %).

« *Merci,* écrit le candidat de la droite sur sa page Facebook. *Après une soirée mouvementée, chaleureuse et dense, me voilà en tête au soir du premier tour, largement en tête dans la plupart des communes de la circonscription […]. Le score est important mais le combat n'est pas terminé. La mobilisation ne doit pas fléchir. Transformons l'essai dimanche prochaine.* »

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Pour le deuxième tour de l'élection législative partielle, les électeurs devront départager Philippe Benassaya (LR) et Sandrine Grandgambe (Génération.s) dans un duel gauche/droite.

Dans l'ensemble des sept communes, Philippe Benassaya bénéficie de 1 283 voix d'avance sur Sandrine Grandgambe (24,83 %). Les électeurs ont placé cette dernière en deuxième position dans presque toutes les communes, sauf au Mesnil-Saint-Denis où elle est devancée par le candidat de LREM, et à Trappes, ville dont elle est la première adjointe où elle arrive largement en tête (43,68 %).

« *Merci aux électeurs de la 11e circonscription des Yvelines. Grâce à eux, je suis au deuxième tour de cette élection législative partielle,* a réagi Sandrine Grandgambe sur les réseaux sociaux, qui est également soutenue par EELV. *L'avenir sera écologiste et social sur la 11e circonscription dès dimanche prochain si vous le décidez.* »

Dans tous les cas donc, le parti présidentiel va perdre la 11e circonscription des Yvelines puisque son candidat, Pierre Luce, arrive en troisième place avec 15,42 %, ce qui est insuffisant pour se qualifier au deuxième tour. Au micro de *TV78*, le candidat LREM a confié sa « *déception* », mais se dit content de la « *très belle campagne* » de son équipe et annonce la nécessité d'une « *introspection* » suite à ce résultat.

Le candidat du Rassemblement national, Laurent Morin, arrive quatrième avec 7,13 % des voix. Valérie Froberger (PCF), soutenue par le Parti communiste français et La France insoumise, se positionne cinquième (6,48 %). Viennent ensuite Olivier Gallant (DLF) avec 3,57 % des voix, Jérémy Bizet (France écologie) avec 2,49 %, Patrick Planque (LO) avec 1,32 %, Laurent Cocheton (UPR) avec 1,2 %, Kamal Benmarouf avec 0,93 %, puis Abdelaziz Chneguir et Nicolas Mandjiny qui n'ont reçu aucun suffrage.

Mais, comme tous les candidats le redoutaient, le grand vainqueur de ce premier tour est l'abstention, qui s'élève à 83,4 %. Sur les 66 883 électeurs inscrits sur les listes électorales, seuls 11 101 se sont ainsi déplacés aux urnes. Une faible participation n'est pas rare pour une élection partielle, mais se sont ajoutés ce dimanche la crise sanitaire, le passage du Tour de France dans les Yvelines et les Journées du patrimoine.

Pour rappel, les communes concernées par ce scrutin sont Élancourt, La Verrière, Trappes, ainsi que Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Le Mesnil-Saint-Denis et Saint-Cyr-l'École. Les électeurs de ces sept villes ont donc rendez-vous ce dimanche pour élire leur nouveau représentant à l'Assemblée nationale. ■

TRAPPES

Covid-19 : le centre de tests a ouvert ce lundi

Il est situé allée Antoine de Saint-Exupéry et est pour l'instant réservé aux publics prioritaires.

Comme annoncé dans notre édition de la semaine dernière, Trappes accueille l'un des 20 Centres de dépistage et de diagnostic Covid (CDDC) permanents ouverts en Île-de-France par l'Agence régionale de santé (ARS). Il a ouvert ce lundi, au laboratoire Eurofins-Biomnis, et réalisera des tests six jours sur sept jusqu'à la fin de l'hiver. Son objectif est de « *renforcer l'offre de tests* », avec l'objectif d'atteindre « *une capacité d'au moins 500 tests RT-PCR par jour* » d'ici la mi-octobre, indique l'ARS dans un communiqué.

« *Afin de faciliter la prise en charge rapide des situations les plus à risque de diffusion du virus, et avec un engagement des laboratoires à rendre les résultats dans les 24 heures, les CDDC sont réservés de 8 h à 14 h aux publics prioritaires, âgés de plus de 6 ans, sans rendez-vous* », précise l'ARS. Sont considérées comme publics prioritaires les personnes ayant une prescription médicale, ayant eu « *un contact à risque avec un cas confirmé* » et contactées par la CPAM ou l'ARS, ainsi que les professionnels de santé.

■ EN BREF

GUYANCOURT

Une messe pour les défunts du confinement ou du coronavirus

Le père Pierre-Hervé Grosjean organise le 26 septembre à 11 h à l'église du Cap Saint-Jacques, une célébration pour tous les défunts du confinement ou du coronavirus, moment pendant lequel, les obsèques étaient restreintes.

LA GAZETTE DE SQY

« *Je sens qu'il y a des deuils qui ne sont pas encore faits ou qui sont encore douloureux* », pense Pierre-Hervé Grosjean, curé de la paroisse Montigny-Voisins, à l'origine de cette initiative.

« *Le temps de confinement a rendu le deuil plus difficile car on ne pouvait pas s'entourer et se retrouver* », observe Pierre-Hervé Grosjean, curé de la paroisse Montigny-Voisins. À son initiative, une messe se déroulera donc le 26 septembre à 11 h à l'église du Cap Saint-Jacques de Guyancourt, afin de célébrer les défunts du confinement ou du coronavirus. « *Je sens qu'il y a des deuils qui ne sont pas encore faits ou qui sont encore douloureux* », pense-t-il.

En effet, pendant cette période de confinement, les obsèques étaient célébrées avec des restrictions très dures, comme une assemblée réduite à 15 personnes, une distanciation à respecter, un allègement des rites, précise le communiqué de presse de la paroisse. Alors que pendant « *un deuil on a envie d'être entouré par tous ses proches* », insiste le père Grosjean.

Des restrictions vont néanmoins demeurer, même si elles seront moins strictes qu'au début de la réouverture des lieux de culte. Le masque et le gel sont toujours obligatoires au sein des églises. Un siège vide devra être maintenu entre les groupes de personnes ne vivant pas sous le même toit. L'église pourra accueillir jusqu'à 400 personnes et aucune inscription au préalable n'est prévue. « *Les conditions ont vraiment changé* », assure Pierre-Hervé Grosjean. ■

■ EN BREF

VILLEPREUX

La commune se dote d'un nouveau logo

Villepreux change de logo. Un nouveau, plus moderne, a déjà commencé à faire son apparition et va progressivement investir l'ensemble des éléments municipaux.

Deux mois après son installation, la nouvelle équipe municipale de Villepreux a décidé de changer progressivement le logo de la commune. Un nouveau logo a donc fait son apparition et a « *vocation à rentrer en œuvre sur du moyen-long terme* », indique le maire Jean-Baptiste Hamonic (Modem).

« *[Les agents municipaux] nous ont dit qu'il avaient commencé à réfléchir à un changement d'identité visuelle*, explique-t-il. *On a été plutôt réceptifs à l'idée […] et on leur a fait part de nos souhaits.* » À savoir « *quelque chose de plus moderne, plus simple, […] un logo qui marque un nouveau départ, beau, et qui rappelait à la fois le côté environnement et cadre de vie naturel de Villepreux, son histoire, son patrimoine, et qui soit un peu en mouvement.* »

On retrouve un V vert symbolisant les sentes, agrémenté de bleu, référence au ru de Gally, et deux bandes rouge et jaune rappelant les armoiries de la ville. Ce logo réalisé en interne, donc à « *coût zéro pour la commune* » selon le maire, apparaît déjà sur les réseaux sociaux ou les cartes de visite. « *Le reste, ce sera progressivement, […], que ce soit sur les tenues des agents municipaux [ou] la signalétique en ville,* tempère l'édile. *Ce n'est pas la priorité et nos finances ne le permettent pas.* » ■

CAPTURE D'ECRAN FACEBOOK MAIRIE DE VILLEPREUX

On retrouve un V vert symbolisant les sentes, agrémenté de bleu, référence au ru de Gally, et deux bandes rouge et jaune rappelant les armoiries de la ville.

E.Leclerc

>> DU 22 AU 26 <<
>>> SEPTEMBRE 2020 <<<

VOS SUPER POUVOIRS ! D'ACHAT

LES TRÈS TRÈS BONNES AFFAIRES SONT À PRIX E.LECLERC

2+1 OFFERT

4,50 € L'UNITÉ

TERREAU HORTICOLE
Pour jardinage intérieur et extérieur : plantations et rempotages. **Utilisable en Agriculture Biologique.**
Le sac de 50 L. Le Litre : 0,09 €
Par 3 (150 L.) : 9 € au lieu de 13,50 €.
Le Litre : 0,06 €

LE 1ER PRODUIT
2,79 €

LE 2E PRODUIT
1,39 €

-50 % SUR LE 2e PRODUIT ACHETÉ

EAU MINÉRALE NATURELLE VOLVIC
6 x 1,5 L (9 L). Le L : 0,31 €
Par 2 (18 L) : 4,18 € au lieu de 5,58 €.
Le Litre : 0,23 €.

LE 1ER PRODUIT
3,17 €

LE 2E PRODUIT
1,27 €

-60 % SUR LE 2e PRODUIT ACHETÉ

ORIGINE FRANCE

CHAUSSÉE AUX MOINES FORMAT GÉNÉREUX 25 % MAT.GR.*
Au lait de vache pasteurisé. 450 g. Le Kg : 7,04 €
Par 2 (900 g) : 4,44 € au lieu de 6,34 €
Le kg : 4,94 €. *% de Mat. Gr. sur produit fini.

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

OFFRES VALABLES DU 22 AU 26 SEPTEMBRE 2020. Les produits bénéficiant d'une offre « 2e produit à - 50 % ou à - 60 % » sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération. Les produits bénéficiant d'une offre « 2+1 » sont limités à 15 produits par foyer pour cette opération, gratuité incluse. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente. Pour connaître la liste des magasins participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52. Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h sauf les jours fériés et de 8 h 30 à 18 h les veilles de jours fériés.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

GUYANCOURT

Le projet d'aménagement du boulevard Mozart ne fait pas l'unanimité

Entre le déplacement d'un arrêt de bus, ou encore l'augmentation des stationnements, la présentation du futur boulevard Mozart, en réunion publique le 17 septembre à Guyancourt, ne convient pas à tout le monde.

▶ FARAH SADALLAH

Il y a deux ans, les habitants de Guyancourt découvraient l'avant-projet d'aménagement du boulevard Mozart. Cela avait donné lieu à des remarques. Deux ans plus tard, le 17 septembre en réunion publique, les Guyancourtois prennent enfin connaissance du projet finalisé. L'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, porteuse du projet, a présenté les grandes lignes et le déroulement des travaux. Mais les habitants ne semblent pas convaincus. Le déplacement de l'arrêt de bus Les Genêts, l'augmentation insuffisante du nombre de stationnements, ou encore l'absence de piste cyclable à part entière, ont principalement été pointés du doigt.

LA GAZETTE DE SQY

Contre toute attente, ce n'est pas la coupe des arbres qui fait bondir les habitants, mais le déplacement de l'arrêt de bus Les Genêts.

Accessible aux personnes à mobilité réduite

À l'origine, le projet d'aménagement concerne deux boulevards, celui de Beethoven et de Wolfgang Amadeus Mozart. La réunion publique du 16 septembre était consacrée au premier (voir ci-dessous), celle du 17 septembre s'est attelée au boulevard Mozart.

Ce dernier doit être remis aux normes, afin d'être accessible aux personnes à mobilité réduite. Des arbres, considérés comme malades ou dont les racines prennent trop de place, seront donc coupés. L'arrêt de bus Les Genêts va être déplacé, de l'autre côté du carrefour à l'extrémité du boulevard Beethoven, et ce, à titre définitif. La hauteur de la chaussée n'est pas aux normes, selon Jérôme Perros, directeur de projet au sein du bureau d'études Sephia, missionné par l'Agglomération de SQY, pour la conception et le suivi des travaux. « *Il faut mettre une hauteur de bordure supérieure pour que les personnes à mobilité réduite puissent accéder à la rampe du bus* », explique-t-il.

Contre toute attente, ce n'est pas la coupe des arbres qui fait bondir les habitants, mais le déplacement de l'arrêt de bus. Une habitante s'inquiète : « *L'arrêt est très utilisé par les collégiens des Saules. Ils vont devoir traverser la route de Troux pour aller sur le boulevard Beethoven ?* » Mais la réaction d'Ali Benaboud, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme et des travaux, est sans appel. « *On parle d'une marche de deux minutes. L'intérêt collectif prime. Une personne en fauteuil roulant a le droit de prendre le bus et, pour ce faire, il faut changer l'arrêt de place.* »

Passant de 18 à 33 places de stationnement

Autre changement qui préoccupe les habitants, la création de trois plateformes surélevées pour inciter les voitures à ralentir. Sachant que le boulevard va passer en zone 30. Ce serait insuffisant. Les voitures risqueraient de continuer à faire des dépassements, selon les Guyancourtois, face à l'absence d'une ligne blanche ou d'une bordure, présente au boulevard Beethoven. De plus, le stop au niveau du premier carrefour, rue Francis Poulenc, est supprimé, au grand dam des habitants. À la place, la priorité à droite sera obligatoire sur tout le boulevard, alors que « *le stop n'était déjà pas respecté* », lance une femme dans l'audience.

Le projet annonce également un couloir cyclable sur la route et non une piste cyclable à part entière. Ainsi, les vélos devraient être incités à l'emprunter. Encore une fois, les habitants n'y croient pas. « *Ça ne va pas les arrêter (à aller sur le trottoir, Ndlr)* », se plaint une Guyancourtoise. Mais les trottoirs sont trop étroits pour créer une piste cyclable à part entière, explique Jérôme Perros.

En cause peut-être, les places de stationnement, que le projet a presque doublées. Passant de 18 à 33 places, cela pourrait ne pas encore être assez. « *Le soir, il y a presque 40 voitures stationnées le long du boulevard* », se plaint un habitant. Le maire de Guyancourt, François Morton, (DVG) tente de le raisonner. « *Les foyers ont […] deux voire trois voitures. […] On est dans une période où l'on essaye de réduire la voiture […], il faut être collectivement raisonnable. Ce nombre de véhicules par foyer va connaître une baisse. Je l'espère.* » Ainsi, les remarques apportées il y a deux ans ne semblent pas suffire à faire émerger un projet qui convienne à tous.

Mais les travaux n'attendent pas. Ils commencent dès le 5 octobre et devraient se terminer en mars 2021. Ils occasionneront une déviation pour les bus pendant six mois et la mise en place d'un sens unique. ■

GUYANCOURT

Le boulevard Beethoven va faire peau neuve

Le boulevard Beethoven va lui aussi avoir droit à son lifting. Prolongement du boulevard Mozart en direction de l'Ouest, il sera réaménagé d'avril à octobre 2021.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Sitôt les travaux du boulevard Mozart terminés, va s'enclencher, à partir du printemps prochain, le réaménagement du boulevard Beethoven, qui est son prolongement vers l'Ouest de Guyancourt, entre le carrefour de la route de Troux et le boulevard d'Alembert. Une réunion publique, le 16 septembre dernier, a permis de repréciser le projet, présenté pour la première fois il y a deux ans.

« *L'idée est de donner plus de confort aux piétons, réduire les vitesses, mettre aux normes, […], trouver des compromis entre tous les usagers, […] essayer de garder des arbres, un trottoir confortable pour tous* », explique Jérôme Perros, du bureau d'études Sephia, maître d'œuvre du projet. Une sécurisation des traversées piétonnes et une réfection des trottoirs seront notamment entreprises. Ces derniers seront élargis pour être mis aux normes Personne à mobilité réduite (PMR).

Autre point important : la mise aux normes des deux arrêts de bus du boulevard, notamment pour permettre aux PMR « *de pouvoir monter dans le bus avec une rampe qui vient se poser sur le trottoir* », expose Jérôme Perros. Ces arrêts seront conservés durant les travaux mais « *vont légèrement riper […], il y aura des arrêts provisoires* », informe-t-il.

La vitesse des automobilistes et l'avenir des arbres au cœur des inquiétudes

Enfin, les places de stationnement sur le boulevard seront élargies. En bas des commerces, huit places passeront en zone bleue, une en place de livraison et deux en places PMR. Au total, il y aura « *cinq [places] de moins* » sur l'axe, « *du fait qu'on laisse plus de place aux arbres* », nous fait savoir Jérôme Perros.

LA GAZETTE DE SQY

Les travaux du boulevard Beethoven se dérouleront d'avril à octobre 2021. Les trottoirs, les arrêts de bus ou encore les stationnements seront revus.

Les arbres constituaient d'ailleurs l'un des principaux sujets d'interrogation des habitants. Plusieurs se sont plaints des désagréments provoqués par leurs racines. « *Nous, on a un garage où les racines passent* », lance même un riverain. « *Ce boulevard sans arbres, ça va être un boulevard immonde* », s'indigne au contraire une autre Guyancourtoise.

Jérôme Perros révèle qu'« *un [arbre] sur deux* » va être enlevé. « *On est sur des arbres qui ont un système racinaire assez conséquent et imprévisible,* reconnaît-il. *On élargit les entourages d'arbres. Aujourd'hui, vous avez un petit carré d'à peu près 1 m au pied de chaque arbre. C'est largement insuffisant, donc on leur donne […] une plus grande zone […], qui sera végétalisée, et où il n'y aura pas de trottoirs, car c'est à ces endroits-là que les racines démolissent le plus les trottoirs. Après, c'est vrai qu'on en enlève également, en fonction de leur état de santé, et pour pouvoir avoir une réglementation respectée en termes d'aménagements urbains.* »

Autre sujet excédant les riverains : la vitesse de nombreux automobilistes empruntant l'axe. « *Quand je marche sur le trottoir, je ne me sens pas forcément en sécurité* », confesse un habitant vivant juste à côté de la rue Erik Satie, perpendiculaire au boulevard. Il suggère des « *réductions actives* » de la vitesse, alors que la création d'une zone 30 sur le boulevard Beethoven est prévue : « *Ceux qui sont en Mercedes et qui roulent à 90 […], ils s'en fichent du panneau.* »

Jérôme Perros avoue qu'« *il y a forcément quelque chose à faire* » rue Satie. Ali Benaboud, adjoint aux travaux et à l'urbanisme, propose de recevoir les habitants après les travaux du boulevard pour étudier leurs propositions. Le maire de Guyancourt, François Morton (DVG), rappelle quant à lui que la rue Satie avait été proposée en sens unique il y a environ dix ans et que les riverains ne l'avaient majoritairement pas souhaité. Il annonce aussi qu'il va demander à l'Agglomération « *à ce que la chaussée soit refaite à l'issue des travaux* ».

Ce qui n'est pas prévu dans le projet du boulevard Beethoven, porté par SQY et dont les travaux s'étendront d'avril à octobre 2021. L'Agglomération en assumera l'intégralité du coût, qui s'élève à 2 183 000 euros TTC pour les deux boulevards, Beethoven et Mozart. Par ailleurs, une circulation alternée et la neutralisation ponctuelle de trottoirs et stationnements seront mises en place pendant le réaménagement. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Neuf voitures partagées par trois entreprises

Depuis le 21 septembre, neuf voitures en auto-partage sont à disposition des salariés de Leoni, Enedis et la Banque populaire Val de France. Ce projet intitulé SQY Share devrait s'ouvrir à d'autres entreprises.

▶ FARAH SADALLAH

LA GAZETTE DE SQY

Ce projet représente un investissement de 250 000 euros, « *incluant le prix des véhicules sur les trois prochaines années, ainsi que les bornes, les raccordements et les autres frais annexes* », précise Xavier Delaporte, président d'Effigreen consulting.

Cinq Nissan Leaf électriques et quatre Toyota Corolla hybrides sont désormais accessibles en auto-partage inter-entreprises. Inaugurées le 17 septembre à la Banque populaire Val de France, à Montigny-le-Bretonneux, elles sont prêtes à l'usage depuis le 21 septembre. Seuls les 900 salariés des entreprises Enedis, la Banque populaire Val de France et Leoni, un équipementier automobile, peuvent pour l'instant y avoir accès, avec l'application Glide.

Au total, une flotte de neuf voitures propres est donc mise à leur disposition, sachant qu'une dixième voiture devrait arriver début 2021. Trois d'entre elles, hybrides, sont accessibles square Newton, à Montigny-le-Bretonneux et les sept autres, dont six électriques, sont stationnées avenue du Centre à Guyancourt.

Ce projet, intitulé SQY share, est l'aboutissement d'un travail collectif mené par les trois entreprises mentionnées ci-dessus. « *Travailler avec des partenaires ça permet d'innover* », retient Karine Revcolevschi, directrice régionale d'Enedis Île-de-France Ouest, avant d'ajouter : « *Ça a été 18 mois de travail pour faire converger des langages différents entre les entreprises, qui ont leur propre frein.* »

Mais leur objectif était commun : diminuer la flotte de véhicules thermiques en adoptant des voitures propres, et ainsi contribuer à la transition énergétique. Enedis étant la deuxième flotte de France, selon la directrice régionale, et sachant qu'une voiture en auto-partage éviterait la fabrication de six à huit voitures, soit 36 tonnes de CO2 sur dix ans, selon les informations de Xavier Delaporte, animateur du club d'entreprises et président d'Effigreen consulting, une société de transition énergétique.

Ce projet représente un investissement de 250 000 euros, « *incluant le prix des véhicules sur les trois prochaines années ainsi que les bornes, les raccordements et les autres frais annexes* », précise ce dernier.

Changer les habitudes des usagers

Cette coopération a été possible grâce à l'engagement de ces trois entreprises, au sein du Club climat énergie de Saint-Quentin-en-Yvelines (CCE). Ce dernier souhaite « *faciliter l'association et la collaboration entre les entreprises afin de réaliser des actions pour le climat* », récapitulait Jean-Pierre Pluyaud, président du CCE, dans notre édition datant du 7 janvier 2020.

Également, l'intérêt de ce projet consiste à changer les habitudes des usagers, comme de ne plus tendre vers un véhicule personnel, selon Karine Revcolevschi. Sachant que les trois quarts des trajets se feraient seuls en voiture, selon les affirmations de Jean-Baptiste Hamonic, maire de Villepreux (Modem) et vice-président délégué aux transports et aux mobilités durables à l'agglomération de SQY. « *Une nouvelle mobilité est à inventer* », lance-t-il à l'assemblée lors de l'inauguration.

Et le projet va évoluer. L'accès professionnel aux voitures devrait s'étendre à la sphère privée, les soirs et week-ends. « *D'ici octobre, on devrait ouvrir petit à petit ces voitures au privé à partir d'une certaine heure le soir* », annonce Thomas Bourdeau, directeur territorial d'Enedis dans les Yvelines, à l'intention de son entreprise. Chaque entreprise va en effet définir ses règles d'usage pour cette extension. « *On est en train de réfléchir à ouvrir pour les soirs et week-ends avec une tarification et chaque entreprise définira ses tarifs* », précise Marine Galland, cheffe de projet de SQY share.

Puis, cet accès à l'auto-partage inter-entreprises devrait également s'étendre auprès d'autres entreprises, moyennant une compensation financière. « *On les fera payer à l'usage pour permettre aux plus petites entreprises d'y avoir accès* », rassure Marine Galland, sans avoir à payer un abonnement par exemple.

Ce qui voudrait dire augmenter la flotte de véhicules ? Suivant l'utilisation des neuf voitures propres, leur nombre pourrait augmenter. « *Le but, c'est que les voitures tournent* », souhaite la cheffe de projet SQY share. ■

PLAISIR

La Ville va mettre en place un permis de planter

C'est la prochaine action de la commune en faveur de l'environnement, alors qu'elle vient de recevoir le label « *Territoires engagés pour la nature* » de l'Agence régionale de la biodiversité.

▶ DAMIEN GUIMIER

Plaisir est désormais un « *Territoire engagé pour la nature* ». Ce dispositif engage les communes labellisées, après un état des lieux de leurs pratiques, « *à mettre en œuvre des actions en matière de protection et de restauration de la biodiversité dans les trois années qui suivent la reconnaissance de leur territoire* », comme l'indique l'Agence régionale de la biodiversité (ARB), qui décerne ce label. La prochaine mesure de la commune sur ce thème doit être la mise en place d'un permis de planter pour les Plaisirois.

« *Nous, on était déjà bien engagés par rapport à toute une série d'actions, autour du développement des espaces verts sur la collectivité, sur la gestion différenciées et sans pesticides des espaces verts, etc.* », rappelle la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), satisfaite de cette « *reconnaissance* » qui « *donne une responsabilité aux collectivités* ».

Avec ce label, la commune s'est donc engagée à poursuivre des actions concrètes en faveur de la biodiversité pendant les trois prochaines années, et va pour cela recevoir l'accompagnement d'experts de l'ARB et bénéficier de l'expérience des autres communes et intercommunalités labellisées. La maire indique justement que la Ville ne manque pas de projets.

« *On a tout un projet de développement d'espaces verts, comme le parc de la Mare aux saules et le parc des Quatre saisons, l'écoquartier du Valibout, la réflexion sur le centre-bourg puisqu'on est dans une vraie dynamique au niveau de la protection de la nature et de la biodiversité, et du développement durable* », résume Joséphine Kollmannsberger, qui indique que cinq élus municipaux ont des délégations en lien avec l'environnement. Elle prévoit également la plantation d'îlots de fraîcheur, d'arbres dans des cours d'écoles, et la réalisation d'un « *atlas de la biodiversité communale dans les mois qui viennent* ».

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« *[Ce sera] une autorisation de planter avec les habitants, pour que les gens puissent s'approprier des espaces publics, pour pouvoir en faire des espaces plantés de légumes, de fruits, de fleurs, etc.* », explique la maire.

La prochaine action concrète va être lancée cette semaine. Le conseil municipal du 23 septembre devrait voter la mise en place d'un permis de planter pour les habitants, comme c'est déjà le cas dans d'autres communes saint-quentinoises. « *[Ce sera] une autorisation de planter avec les habitants, pour que les gens puissent s'approprier des espaces publics, pour pouvoir en faire des espaces plantés de légumes, de fruits, de fleurs, etc.* », explique la maire.

Les Plaisirois qui le souhaitent pourront ainsi passer une convention, « *très précise par rapport à l'espace qui est octroyé et ce qu'on peut y faire* », avec la mairie pour deux ans, « *reconductible trois fois* », détaille l'édile. La mairie a déjà identifié des espaces publics qui pourront se prêter au permis de planter, mais compte aussi sur les habitants pour en proposer d'autres.

En 2020, la commune de Magny-les-Hameaux a également reçu le label Territoire engagé pour la nature. Avec Plaisir, elles rejoignent Montigny-le-Bretonneux et Villepreux, déjà labellisées en 2019. Saint-Quentin-en-Yvelines compte donc quatre des huit communes yvelinoises labellisées. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une journée consacrée à l'écologie à l'Espace Saint-Quentin

Une vingtaine d'associations y seront réunies le 26 septembre.

La *Fête des possibles* est de retour le 26 septembre, de 11 h à 19 h au centre commercial Espace Saint-Quentin. Grâce à la présence d'une vingtaine d'associations, ce rendez-vous « *aspire à faire connaître et grandir ce chemin vers un monde bienveillant plus juste et plus écologique au travers d'événements près de chez vous pour rencontrer celles et ceux qui agissent au quotidien* », indiquent les organisateurs dans un communiqué. Les associations organiseront des ateliers, des expositions, des démonstrations, des échanges et des jeux interactifs, sur des thèmes allant de l'alimentation aux déplacements, en passant par la production d'énergie et la réduction des déchets, ou encore la biodiversité et l'agriculture en ville. L'entrée est gratuite. Une avant-première, avec trois animations, est prévue le 23 septembre de 14 h à 17 h. Plus de renseignements sur www.fete-des-possibles.org.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ FARAH SADALLAH

Trappes Un homme jette des bonbons et prend des enfants en photo

La police a été requise le 19 septembre par des riverains, afin qu'elle intervienne au foyer Adoma à Trappes. Un homme jetait des bonbons à des enfants par-dessus sa fenêtre et il prenait à priori des photos d'eux. « *L'équipage lui a demandé des explications, mais l'homme a tenu des propos incohérents* », raconte une source proche de l'affaire. Soupçonné d'atteinte à l'intégrité de la vie privée, il a été placé en garde à vue. Pendant son audition, il a affirmé ne pas s'intéresser aux enfants. Une expertise a tout de même été faite. Elle a conclu qu'il avait besoin « *d'un suivi simple* », révèle cette même source. L'affaire a été classée. ■

Voisins Un barbecue géant réprimandé par la police

Un barbecue sauvage avait lieu à Voisins-le-Bretonneux le 19 septembre vers minuit. Une cinquantaine de personnes festoyaient. La police et les pompiers sont intervenus pour y mettre fin.

Un groupe d'une cinquantaine de jeunes faisait la fête autour d'un barbecue sauvage, au stade du Champ du loup, à Voisins-le-Bretonneux, le 19 septembre. Vers minuit, la police a été prévenue et les pompiers ont été sollicités. Mais à leur arrivée, le groupe de jeunes s'est dispersé. Ils s'en sont ensuite pris aux fonctionnaires, alors qu'ils sécurisaient l'intervention des pompiers. Des pierres leur ont d'ailleurs été lancées. La police a riposté, mais n'y aurait pas eu de blessé.

La nuit s'est néanmoins poursuivie avec d'autres incidents. Vers 1 h du matin, les forces de l'ordre ont découvert que deux vitres de l'abribus de la rue de Port Royal, proche du stade, avaient été détruites. Et un peu plus tôt dans la soirée, vers 22 h 40, la police a dû intervenir auprès de cinq jeunes en train de tirer des feux d'artifice. À l'arrivée des fonctionnaires, ils les ont visés. Quatre d'entre eux ont été interpellés. ■

Élancourt
Un animateur agresse sexuellement une petite fille de 5 ans

Un animateur du centre de loisirs d'Élancourt a été condamné le 18 septembre à quatre ans de prison ferme pour avoir agressé sexuellement une fille de 5 ans en juillet dernier.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

En rentrant du centre aéré, la petite fille de 5 ans a annoncé à ses parents ne plus vouloir passer de temps avec l'animateur.

Les parents de la petite fille craignent qu'il ait fait d'autres victimes. Le 18 septembre, un homme, âgé de 54 ans, a écopé de 4 ans de prison ferme pour agression sexuelle sur une petite fille de 5 ans, au centre de loisirs Jean-Claude Bernard, à Élancourt. Selon *78actu*, il avait déjà été licencié pour exhibition sexuelle, lors de son précédent emploi en 2018.

Mais cet été, c'est une petite fille qu'il a agressée sexuellement. Alors qu'elle faisait un puzzle, l'animateur l'a appelée et l'a prise sur ses genoux. Il a ensuite glissé sa main dans sa culotte, et s'est masturbé en même temps. Puis, il l'a embrassée sur la joue, raconte *Le Parisien*. En rentrant du centre, la petite fille de 5 ans a annoncé à ses parents ne plus vouloir passer de temps avec l'animateur. Ses parents l'ont alors poussée à raconter ce qui n'allait pas. Après que leur fille s'est confiée. Ils sont allés au commissariat.

Ses vêtements ont été analysés et la petite fille a été auditionnée par la police. Mais en attendant les résultats d'analyses ADN, l'animateur a nié les faits, selon *78actu*. Apprenant que l'empreinte génétique était finalement la sienne, il a fini par avouer, en justifiant « *une pulsion qu'il n'a pas pu refréner* », rapporte *Le Parisien*. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines
Deux hommes mis en examen pour viol et proxénétisme

Deux hommes âgés de 35 ans ont été mis en examen pour proxénétisme et pour le viol d'une adolescente, le 18 septembre à Versailles. Ils sont soupçonnés d'exploiter des jeunes filles en fugue.

L'affaire remonte à juin 2020. Quatre hommes avaient été arrêtés à Villepreux et aux Clayes-sous-Bois. Ils étaient soupçonnés d'exploiter des jeunes mineures, qui avaient fui leur domicile (voir notre édition du 16 juin 2020). Deux d'entre eux, âgés de 35 ans, ont été mis en examen pour viol et proxénétisme, le 18 septembre au palais de justice de Versailles, selon nos confrères du *Parisien*.

Elle aurait été forcée à se prostituer

Ils sont soupçonnés d'avoir violé et forcé une adolescente de 17 ans à se prostituer dans un appartement à Villepreux. La jeune fille avait fugué en mai dernier de son centre social à l'enfance. Elle était ensuite revenue deux mois plus tard très perturbée, raconte *Le Parisien*. Son corps portait notamment des traces de coups.

Pendant sa fugue, elle aurait ainsi été approchée par des proxénètes, qu'elle aurait suivis, avant de se faire séquestrer dans un appartement d'une résidence de Villepreux. Là-bas, elle aurait été forcée à se prostituer. Les proxénètes attiraient les clients en postant des annonces sur des sites spécialisés.

Un des quatre hommes l'aurait même violée, selon les informations du *Parisien*, d'où le deuxième volet de cette affaire. Cet homme et le locataire de l'appartement ont donc été entendus. Ils ont tous les deux nié les faits de viol et de proxénétisme. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines Il volait des portefeuilles dans les fast-foods

Un homme a été condamné à 1 an de prison ferme avec mandat de dépôt la semaine dernière, après avoir commis six vols de portefeuilles dans des fast-foods à Montigny-le-Bretonneux et à Plaisir, en 2019.

Il utilisait la méthode du dos à dos. Un homme, âgé de 19 ans, a été condamné à un an de prison ferme avec mandat de dépôt, la semaine dernière, pour avoir commis six vols de portefeuilles, dans plusieurs fast-foods, à Montigny-le-Bretonneux et Plaisir, entre février et septembre 2019. Arrêté à Lille, le 14 septembre 2020, il était recherché par la police dans toute la France. Il a commis quatre vols au Burger King et au Flunch de Plaisir, selon une source policière. Quant aux deux autres, ils ont eu lieu au Burger King de Montigny-le-Bretonneux.

Pendant les vols, il allait la plupart du temps regarder les codes de carte bleue, par-dessus les épaules de ses victimes. Puis il allait s'asseoir derrière eux, afin d'être dos à dos. Il en profitait alors pour leur voler leur portefeuille, explique une source proche de l'enquête. L'homme allait ensuite retirer de l'argent avec les cartes volées. Sur quatre des six vols, il aurait retiré 2 500 euros au total.

Il aurait retiré 2 500 euros

Après l'exploitation des vidéos, la police ne connaissait pas l'homme, d'où la délivrance d'un mandat de recherche dans toute la France. Selon *Le Parisien*, il serait membre d'un groupe de pickpockets et n'aurait pas agi seul au moment des faits. Mais devant le tribunal, il a affirmé avoir agi sous l'empire de cachets antiépileptiques. ■

Yvelines Un policier tire sur un conducteur de 16 ans en fuite

La police a poursuivi un mineur au volant d'une voiture volée le 20 septembre. Il avait refusé d'être contrôlé. La course-poursuite a commencé à Rambouillet et s'est finie à Saint-Cyr-l'École.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

***« Deux équipages d'Élancourt ont voulu l'arrêter à hauteur de Montigny-le-Bretonneux. Mais il a forcé le passage et un policier a ouvert le feu en pensant qu'il allait se faire percuter »*, raconte une source policière.**

La police a tiré et il a été blessé au bras. Le 20 septembre, en milieu d'après-midi, un mineur de 16 ans a été arrêté au volant d'une voiture volée après avoir pris la fuite, afin d'éviter le contrôle de la police. Blessé par cette dernière, il a été placé en garde à vue, sous régime hospitalier, selon une source proche de l'affaire. « *Son pronostic vital n'est pas engagé* », affirme-t-elle.

« Son pronostic vital n'est pas engagé »

Tout a commencé à Rambouillet. La police a voulu contrôler un véhicule stationné sur un parking avec un conducteur à bord, qui a attiré son attention. Mais, à ce moment, la voiture a pris la fuite sur la nationale 10 en direction de Paris. Face à ce refus d'obtempérer, la police a pris le conducteur en chasse. « *Deux équipages d'Élancourt ont voulu l'arrêter à hauteur de Montigny-le-Bretonneux. Mais il a forcé le passage et un policier a ouvert le feu en pensant qu'il allait se faire percuter* », raconte une source policière.

Sa course a finalement pris fin au niveau d'un rond-point à Saint-Cyr-l'École, près de la piscine municipale. La voiture du jeune homme a dû ralentir à cause de la circulation. Mais, voyant la police mettre pied à terre, il a enclenché la première et percuté la voiture d'en face, raconte cette même source. C'est à ce moment-là, qu'il a été interpellé, avec une arme dans sa voiture. ■

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

13 au 15 OCT. 2020

SPÉCIAL
JEUNES

e-JOB DATING

STAGE
1er EMPLOI
ALTERNANCE

sqy.fr/e-jobdating

Dir. communication SQY-Création B. Pioli-©Shutterstock

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES YVELINES

académie Versailles
direction des services départementaux de l'éducation nationale Yvelines

pôle-emploi.fr

APEC

Région îledeFrance

SQYWAY 16-25
PRENEZ LA BONNE DIRECTION

SQY
Terre d'innovations

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Cyclisme

Au cœur du passage du Tour de France à Villepreux

La dernière étape, qui reliait Mantes-la-Jolie à Paris, dimanche 20 septembre, a traversé la commune dans une ambiance festive et avec un public présent en dépit de la crise sanitaire.

LA GAZETTE DE SQY

Les coureurs sont arrivés à Villepreux peu après 17 h, dimanche 20 septembre.

Le Tour était de retour à Villepreux. Deux ans après, la 107e édition du Tour de France a traversé la commune, le 20 septembre. La dernière étape, partie de Mantes-la-Jolie pour rejoindre les Champs-Elysées, est passée dans le village de Villepreux, par la rue Amédée Brocard, avant de quitter la ville par la côte de Paris.

« *Accueillir le Tour de France, d'une ça ne se refuse pas, et de deux c'est une vraie chance,* se félicitait le maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic (Modem), près d'une semaine avant le jour J. *J'espère que ce sera l'occasion à la fois de mettre un coup de projecteur sur nos terres agricoles et nos espaces verts, […] et surtout sur le patrimoine. […] Avec l'hélicoptère, s'il peut y avoir un coup de projecteur sur la maison Saint-Vincent ou l'église Saint-Germain l'Auxerrois…* »

« *À chaque fois que le Tour passe, on passe* »

Un joli coup de projecteur mais aussi une belle fête populaire.« *On devait bien être 400 personnes sur le bord des routes* », d'après le maire. Le public attendait ainsi le passage de la caravane, sous les coups de 15 h 20, puis les coureurs deux heures plus tard. Il a donc fallu s'armer de patience sous 27°C et un grand soleil.

Mais, ni l'attente, ni la chaleur, ni le contexte sanitaire n'ont découragé les spectateurs, même s'il y avait, comme attendu, « *moins de monde, moins de sponsors* », qu'en 2018, confiait une bénévole croisée sur le bord de la route. Mais le public était malgré tout au rendez-vous, venu de Villepreux ou d'ailleurs. Comme Julian, qui revenait de courses à Plaisir. « *On a vu qu'il y avait le Tour qui passait et, du coup, on s'est arrêtés,* a-t-il évoqué juste après le passage de la caravane. *C'était l'occasion de montrer la caravane aux enfants, c'est la première fois qu'ils la voient.* » Il s'apprêtait ensuite à repartir pour « *voir le passage [du peloton] à Issy-les-Moulineaux, on vient de Saint-Cloud donc ce n'est pas loin* ».

Éric, Villepreusien, et son frère Vincent, venu de Poissy, sont eux encore plus habitués. « *À chaque fois que le Tour passe, on passe* », confie le premier cité. Il y a deux ans, ils étaient postés « *au même endroit* », devant l'ex-auberge des Trois Maillets. « *C'est une tradition de famille, car on le faisait depuis qu'on avait 6 ou 7 ans. Avec nos parents et notre grand-père, on passait à Jouy-en-Josas et on allait tous les ans dans la côte de l'Homme mort* », poursuit Vincent, marqué par le passage de Bernard Hinault avec le maillot jaune, en 1985. « *On attend depuis de voir un Français gagner* », ajoute-t-il.

Tous étaient déterminés à être présents et ne semblaient pas inquiets, malgré la pandémie. « *Je travaille sur Paris, je prends les transports, il y a des risques partout,* réagit Joël, Clétien qui avait déjà assisté au passage du Tour à Villepreux il y a deux ans ou encore au Paris-Nice à Plaisir en mars dernier. *Pour l'instant, il faut vivre avec. Ce n'est pas parce qu'il y a ce virus que ça va m'empêcher de faire ce que je veux.* » « *Je pense qu'ici, ça va, c'est quand même bien espacé* », juge de son côté Julian.

Les mesures sanitaires en vigueur, mais la peur du virus laissée de côté

La distanciation physique entre les différents groupes de personnes devait être respectée, de même que les gestes barrières, et le masque était obligatoire au passage de la caravane et des coureurs. Une quarantaine de bénévoles étaient présents, comme Miriam, membre du Moto club de Villepreux (MCV). « *On a commencé à 13 h 30, on a eu le briefing, on a fermé la route à 14 h et on est là depuis 14 h* », explique-t-elle. « *On fait souvent appel à nous* », complète Emidio, lui aussi du MCV, ajoutant que leurs missions consistent à, « *avant que la caravane passe, empêcher les gens de passer, si on en voit qui sont un petit peu trop sur la route* ». Même si la police était bien sûr elle aussi présente pour encadrer l'événement.

C'est un peu après 17 h que les cyclistes, tant attendus, ont fait leur entrée dans la ville. Un peloton où figuraient l'Irlandais Sam Bennett, vainqueur de l'étape, et le Slovène Tadej Pogacar qui allait devenir, à la veille de ses 22 ans, le plus jeune vainqueur du Tour depuis 1904. Une moment d'histoire, passé par Villepreux et par Saint-Quentin-en-Yvelines, donc. ■

Le Grand prix cycliste de Montigny a lieu ce dimanche

Initialement prévu au printemps dernier puis reporté pour les raisons que chacun connaît, le 5e Grand prix cycliste de Montigny se tient le 27 septembre, à l'initiative du Vélo Club de Montigny-le-Bretonneux. Long de 3 km, le circuit partira de l'avenue du Parc, près du croisement avec la rue de la République, puis empruntera les avenues des Prés, du Général Leclerc, Nicolas About, avant de revenir avenue du Parc. La course est réservée aux seniors des catégories départementales. 180 coureurs de toute l'Île-de-France sont attendus. Départ à 8 h pour les catégories D3 et D4, pour huit tours, soit 51 kilomètres. Pour les D1 et D2, la course s'élancera à 10 h, pour 25 tours, soit 75 km. Retrait des dossards et cérémonie salle Genevoix, déviations à prévoir pour les riverains. La veille, sera organisée une journée portes ouvertes spéciale féminines de 14 h à 17 h, dans les locaux du club rue d'Alsace-Lorraine. Détails sur vcmb.fr.

Tennis

Le Néerlandais Igor Sijsling s'adjuge le tournoi de Plaisir

Le Batave a battu un Français, Johan Sebastien Tatlot, à l'issue d'une finale en trois sets dont deux joués au tie break (7-6, 3-6, 7-6), dimanche 20 septembre.

Le tournoi international Future, organisé par le Tennis club de Plaisir (TC Plaisir) sur ses courts et qui rassemble les meilleurs joueurs semi-professionnels mondiaux, s'est clôturé le 20 septembre avec la finale entre le Néerlandais Igor Sijsling et le Français Johan Sebastien Tatlot.

« *La finale a été très disputée* »

Le Batave, tête de série numéro 6 et qui avait sorti le tenant du titre belge Yannick Mertens en demi-finale, s'est imposé face au joueur tricolore en trois manches (7-6, 3-6, 7-6). « *La finale a été très disputée, on est allé jusqu'au tie break du 3e set* », confie le président du TC Plaisir, Charles Giordano. Pour respecter le protocole sanitaire, le port du masque était obligatoire en tribunes et le nombre de spectateurs présents était limité. Environ 200 personnes ont assisté à la finale de ce qui constitue la troisième plus grosse compétition de tennis d'Île-de-France derrière Roland-Garros et Bercy. « *On a respecté le protocole,* assure Charles Giordano. *On a tenté le coup puisque nous étions le seul tournoi de cette catégorie [à être maintenu], tous les autres avaient jeté l'éponge.* » ■

Football

Coupe de France : Trappes poursuit l'aventure

Le dernier survivant saint-quentinois en Coupe de France se porte pour l'instant bien. Pensionnaire de Régional 2, Trappes n'a fait qu'une bouchée d'Île Saint-Denis, club de Départemental 5 (6-0), dimanche 20 septembre. Les Trappistes seront donc bien présents au 4e tour, qui se déroulera le week-end des 3 et 4 octobre et sera marqué par l'entrée en lice des équipes de National 2. ■

Basketball

Débuts réussis pour Trappes

Pour son premier match officiel de la saison, et son premier depuis environ six mois après la longue interruption due à la crise sanitaire, Trappes a commencé son championnat de N3 2020-2021 par une victoire à domicile contre Bihorel (73-63), samedi 19 septembre. Prochain rendez-vous pour les Trappistes : un déplacement à Fécamp, dans le cadre de la 2e journée, ce samedi 26 septembre. ■

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

EUROVIA

VINCI

Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

La Verrière
Derniers jours pour l'expo photos de soignantes

Jusqu'au 25 septembre, se tient au Scarabée, à La Verrière, une exposition intitulée *Les Jocondes*, de la photographe Alice Marc. Cette dernière, photographe auteure, fait part à travers ses réalisations de « *son urgence sur les désordres actuels : inégalités, violences, destin de l'humanité dans un monde dégradé et menacé d'effondrement* » et s'appuie sur « *les profondeurs des âmes, la beauté et le sombre qui se jouent devant elle* », peut-on lire sur le site internet de la commune. Ainsi, cette exposition est le fruit d'un travail effectué auprès de soignantes en unité de soins palliatifs. Celles-ci posent pour des clichés façon tableaux. L'exposition est ouverte le mardi de 13 h à 17 h, le mercredi et le jeudi de 14 h à 17 h, et le vendredi de 14 h à 18 h. ■

Plaisir Le groupe ABBA revisité à l'espace Coluche

Les incontournables titres d'ABBA, *Gimme Gimme, Waterloo, Mamma mia* ou encore *Dancing queen*, seront interprétés au théâtre espace Coluche, ce mercredi 30 septembre à 20 h 30. Initialement, ce concert hommage était prévu le 25 avril dernier mais a dû être reporté en raison de la crise sanitaire. Et l'événement va bien pouvoir se tenir, cinq mois après. Le groupe français Super trouper for Abba va donc pouvoir reprendre les plus grands tubes du mythique quatuor suédois des années 70 et 80, sur la scène plaisiroise. Les prix des places vont de 18 à 31,50 euros. Renseignements au 01 30 07 55 50. ■

Montigny Exposition de peintures à la maison Felix

Jusqu'au 27 septembre, la maison Felix, à Montigny-le-Bretonneux, accueille une exposition collective de peintres intitulée *Du chaos à la lumière*. Rassemblant des travaux d'artistes de l'atelier Claude Tournier, elle est ouverte de 14 h à 19 h les 19, 20, 26 et 27 septembre, et de 12 h à 18 h le 23 septembre. Entrée libre, port du masque obligatoire. ■

Guyancourt
Guitare et hautbois pour lancer la saison à la Batterie et à la ferme de Bel Ebat

La saison 2020-2021 est présentée ce vendredi 25 septembre dans l'auditorium de la Batterie. Deux musiciens seront notamment accueillis pour l'occasion.

JB Millot/DR

Le guitariste jazz Claude Barthélémy (à gauche sur la photo) et le hautboïste Jean-Luc Fillon se produiront notamment lors de cette soirée de présentation, ce vendredi 25 septembre.

Alors qu'un premier concert était programmé le 19 septembre (lire notre édition de la semaine dernière), le 2e lancement officiel de la saison de la Batterie et de la ferme de Bel Ebat, à Guyancourt, doit lui se tenir ce vendredi 25 septembre à 20 h 30 (une première soirée de lancement avait lieu le 18 septembre, Ndlr). Lors de cette soirée inaugurale, qui a lieu dans l'auditorium de la Batterie, deux artistes seront accueillis une fois la saison présentée. Le guitariste jazz Claude Barthélémy viendra jouer quelques notes, tout comme Jean-Luc Fillon au hautbois et au cor anglais, qui a sorti son dernier album, *A Bela Vida*, cette année.

L'avant-goût d'une saison à la Batterie où le jazz monopolisera les premières dates. Le 6 octobre, il sera associé à un répertoire plus classique lors d'un voyage musical où se mêleront harpe, guitare, tablas, kanjira et batterie. Le 14 novembre, c'est le trio Deep rivers, composé d'un contrebassiste, d'une chanteuse et d'un pianiste, qui se produira. Le jazz sera aussi à l'honneur à l'occasion du concert *Song for six* le 9 décembre, *Paris by song* le 18 décembre, ou encore *Memories* le 6 avril, avec Jasser Haj Youssef, qui allie rythmes traditionnels et jazz contemporain. Le 10 février, le jazz sera mélangé au hip hop avec le projet du cornettiste Médéric Collignon, lauréat des *Victoires du jazz* à trois reprises ou encore du prix Django Reinhardt en 2008.

Autre style très présent dans la programmation : la musique classique. Elle sera par exemple à l'affiche le 11 mars avec le duo Emmanuelle Bertrand-Pascal Amoyel, au violoncelle et au piano, qui revisiteront *Titus et Bérénice* de la compositrice Rita Strohl. Le violoncelle sera également mis en avant le 14 avril avec Emmanuelle Bertrand, détentrice d'une *Victoire de la musique*, ou encore le 4 mai avec le conte *La Belle et la bête* réadapté en musique. À noter aussi, la présence d'un ciné-débat rendant hommage aux premières femmes réalisatrices de films à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, le 21 novembre. Au total, 14 dates seront proposées lors de la saison.

À la ferme de Bel Ebat, c'est une trentaine de spectacles qui auront lieu, sans compter ceux qui sont délocalisés, notamment dans les maisons de quartier, comme la série de représentations *Les bons contes font les bons amis*. Le premier spectacle de la saison, le 3 octobre, n'est autre que le *Bal cristal pop*, « *un grand bal pour célébrer dans la joie la réouverture du théâtre* », indique le programme de l'événement. Musique, danse, théâtre ou encore humour, il y en aura pour tous les goûts en 2020-2021. En attendant, la soirée de présentation de la saison est gratuite, dans le respect des règles sanitaires, et avec une réservation conseillée, au 01 39 30 45 90. ■

Plaisir Une comédie « *aussi improbable que délirante* » sur la reproduction animale

***La sextape de Darwin*, jouée ce samedi 26 septembre au théâtre espace Coluche, propose de cette manière une réflexion sur l'évolution des espèces et la diversité des modes de reproduction animale.**

La saison se poursuit au Théâtre espace Coluche, à Plaisir. Après Les Goguettes le 19 septembre et Vérino le 22 septembre, l'établissement accueille le 26 septembre à 20 h 30 la pièce *La sextape de Darwin.* Ne pas se fier au titre. Cette comédie, « *aussi improbable que délirante sur l'évolution des espèces* », « *traite de la fabuleuse et inouïe diversité des comportements sexuels et modes de reproduction dans le règne animal qui nous invite à bousculer l'hétérosexualité et la légende familiale obligatoire* », indique la description du spectacle.

Emmitouflés dans de curieux déguisements d'insectes, les comédiens jouent des scènes d'accouplement, mais de manière bien plus burlesque qu'érotique. « *Si notre culture nous enseigne que le sexe est une activité qui a pour fonction la perpétuation de l'espèce et que, pour cela, le mâle et la femelle coopèrent gentiment, la nature, elle, nous montre l'étroitesse de notre imaginaire* », peut-on lire sur la description.

« Attendez-vous à tout »

« *Attendez-vous à tout* », prévient dans la vidéo teaser de la pièce, la metteuse en scène, Brigitte Mounier, qui joue par ailleurs dans la pièce aux côtés de Marie-Paule Bonnemason, Antonin Chediny et Sarah Nouveau. Les tarifs des places vont de 15 à 29 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Voisins-le-Bretonneux Photos d'un cirque tzigane au centre Alfred de Vigny

Jusqu'au 2 octobre, se tient au centre Alfred de Vigny, à Voisins-le-Bretonneux, une exposition de la photographe Paula Dominguez, intitulée *Expérience dans un cirque tzigane*. « *Je souhaite parler à travers mes photos du cirque Romanes,* explique la photographe dans des propos rapportés sur le site internet du centre Alfred de Vigny. *Il a été créé par Alexandre Romanes de la famille Bouglione et par Délia, sa compagne, qui est l'âme de la troupe, par sa générosité et son énergie. Nous voyagerons dans cette exposition au travers de la vie toute simple des tziganes.* » Entrée libre, détails sur chezalfred.info. ■

Voisins-le-Bretonneux Une pièce sur la vie de couple à l'espace Decauville ce samedi

L'espace Decauville, à Voisins-le-Bretonneux, accueille ce samedi 26 septembre à 20 h 30 une pièce de théâtre de la Troupe en Chantiers. Intitulée *1494 jours,* elle met en scène un couple qui, après quatre années d'une vie commune « *a priori ordinaire* », « *au gré des déplacements erratiques d'un curseur temporel nerveux et insolite* », voit son amour « *confronté aux caprices de la vie* », et essaie de subsister dans cette situation, indique le synopsis. Réservations 06 73 70 34 14 ou à latroupeenchantiers@yahoo.fr. Participation au chapeau. ■

Les Clayes-sous-Bois
Un ciné-débat autour du vélo à l'espace Noiret

Le documentaire *Why we cycle* est projeté ce samedi 26 septembre à l'espace Philippe Noiret. Il proposera une réflexion autour de la pratique du vélo et ses effets, et donnera lieu à des échanges dans la salle.

Why we cycle. C'est le nom du documentaire néerlandais (Pourquoi le vélo ?, dans son titre français), sorti en 2017, projeté ce samedi 26 septembre à 20 h 30 à l'espace Philippe Noiret, aux Clayes-sous-Bois. Un documentaire, d'une durée de 57 minutes, autour donc de la pratique du vélo, et qui prend tout son sens aujourd'hui dans le cadre des réflexions sur les changements des modes de vie en vue de la transition écologique.

Explorer les effets du vélo sur soi-même et sur la société

« *Pour les Néerlandais, le vélo est aussi naturel que la respiration. On n'y pense pas, on le fait, c'est tout. À travers le film Why we cycle, des habitants et des spécialistes de différentes disciplines explorent les effets du vélo sur eux-mêmes et sur la société, révélant des bienfaits insoupçonnés. Parce que les cyclistes sont ouverts à leur environnement et aux autres cyclistes, la vie urbaine a tendance à être plus ouverte et les règles de circulation sont moins strictes. Parler des raisons pour lesquelles nous faisons du vélo nous amène à embrasser des questions plus vastes, à l'échelle de la société* », peut-on lire sur le synopsis du film. La projection sera suivie d'un débat dans la salle. Les tarifs des places s'élèvent à 5 (réduit) et 6 euros (tarif plein). Réservation conseillée au 01 30 79 38 96. ■

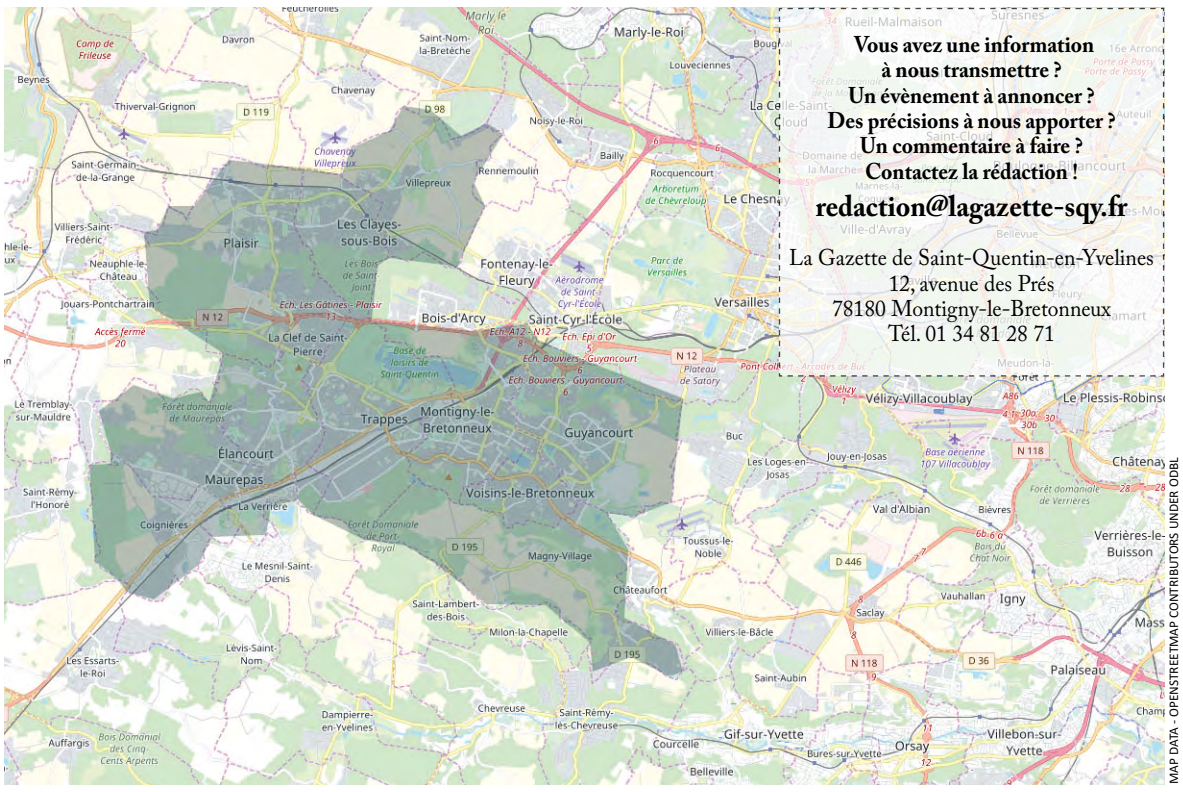

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 09-2020 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

				5				
6		7					9	
	9	1	6	7		5	3	
		4		9	3		7	6
						3		5
	8	5		6		9		
		8	3				6	1
4		6			9			
				1		7		

SUDOKU : niveau difficile

		3					4	1
			2					
9				5				
5		2	3					7
		8					5	
3			8				1	2
			5	6	4			
	5	7					3	6
				8			2	5

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°98 du 15 septembre 2020 :

4	6	9	1	7	3	5	8	2
1	3	2	8	5	9	6	7	4
8	5	7	6	2	4	1	9	3
9	8	5	3	4	1	2	6	7
7	2	6	9	8	5	4	3	1
3	1	4	7	6	2	8	5	9
6	7	1	4	3	8	9	2	5
2	9	8	5	1	7	3	4	6
5	4	3	2	9	6	7	1	8

8	2	1	7	5	6	3	4	9
3	9	7	1	4	8	2	6	5
5	6	4	2	3	9	8	7	1
7	5	9	8	6	2	1	3	4
4	8	6	9	1	3	5	2	7
1	3	2	4	7	5	9	8	6
6	1	8	5	2	7	4	9	3
9	4	3	6	8	1	7	5	2
2	7	5	3	9	4	6	1	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Année scolaire 2020 - 2021

Nouveau ! Pass+

La carte des jeunes

Hauts-de-Seine - Yvelines

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

De l'entrée en 6e à la majorité, le Département accompagne les jeunes :

- ✓ **Aide financière**
- ✓ **Bons plans**

Inscrivez-vous !
Demandez votre carte

Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines - Communication - Juin 2020 - NL

www.78-92.fr
www.passplus.fr

Yvelines • Hauts-de-Seine

Pour vous aider :
09 69 32 60 92
(n° non surtaxé)
du lundi au vendredi
de 9h à 19h